

LA DEPÛCHE DE D&PARTNERS

Octobre - Décembre 2022 | Un trimestriel de «D&PARTNERS s.a.s



D & PARTNERS

BENIN - GABON - FRANCE

*Nos solutions, votre succès !
Our solutions, your success!*



AUDIT & CONSEIL JURIDIQUE / FISCAL



INGENIERIE DE PROJET



RECRUTEMENT & PLACEMENT



FORMATIONS & INCENTIVES



**TRADUCTION &
INTERPRÉTARIAT**



D & PARTNERS

LA DEPËCHE DE D&PARTNERS

Octobre - D cembre 2022 | Un trimestriel de «D&PARTNERS s.a.s»

01

LA TAXE PROFESSIONNELLE SYNTHETIQUE (TPS)

La taxe professionnelle synth tique est un imp t indirect. Conform ment aux dispositions de l'article 1084-18 du Code G n ral des Imp ts (CGI), elle est une contribution unique regroupant l'imp t sur le revenu commercial et non commercial, la contribution des patentes, la contribution des licences et le versement patronal sur les salaires. Sont assujetties   la TPS, les personnes dont le chiffre d'affaires annuel est inf rieur ou  gal   cinquante millions (50.000.000) de francs CFA quelle que soit la nature de leur activit .

La r forme sur la d livrance de factures normalis es oblige toutes personnes physique ou morale exer ant son activit  au B nin, quel que soit le r gime d'imposition auquel elle est soumise,   d livrer des factures normalis es   ses clients   l'occasion des transactions qu'elles effectuent. Mais la mise en application de cette r forme avait  cart  les assujettis   la TPS. Cet  cart est d sormais abrog  par le circulaire n  504 du 23 avril 2021 relative   l'extension de l'obligation de d livrer des factures normalis es   toutes les personnes physiques ou morales relevant du r gime de la TPS. Ce circulaire a pris effet   partir du 1^{er} juillet 2021.

Ainsi, les assujettis   la TPS disposent de deux options selon le type d'activit . Soit l'achat de la machine physique aupr s de l'un des fournisseurs, soit la cr ation d'un compte e-MECeF pour  mettre les factures normalis es en ligne sans machine physique. Les citoyens ont l'obligation de r clamer la facture normalis e   l'occasion de chaque transaction.

D&PARTNERS s.a.s.

Carr  2225 T / Tokpota-Davo, Porto-Novo, R publique du B nin.

01 BP: 9132 Porto-Novo, R publique du B nin T ls: +229 99 01 88 88 || +229 66 77 74 68

Site web: www.dpartners-africa.com; Email: direction@dpartners-africa.com



D & PARTNERS

LA DEPÊCHE DE D&PARTNERS

Octobre - Décembre 2022 | Un trimestriel de «D&PARTNERS s.a.s»

02 IDENTIFICATION BIOMETRIQUE EN REPUBLIQUE DU BENIN : L'ESSENTIEL A RETENIR

L'avènement du numérique et la dynamique de sécurisation des données personnelles ont conduit le Bénin à passer des cartes d'identité ordinaires aux cartes électroniques pour l'identification de ses citoyens. Ainsi, instituée aux termes de l'article 14 de la loi 2017-08 du 19 juin 2017 portant identification des personnes physiques en République du Bénin, la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) est effectivement entrée en vigueur le 1^{er} août 2020 après l'adoption du décret n°2020-396 du 29 juillet 2020 définissant les modalités de sa mise en vigueur.

La CNIB est multifonctionnelle et du point de vue juridique, économique et sécuritaire, elle est très utile et avantageuse à plusieurs égards. Entre autres avantages, nous pouvons retenir :

- la protection contre les falsifications et la lecture non autorisée (Article 7 du décret n°2020-396 du 29 juillet 2020) ;
- la détention d'un numéro unique d'identification personnelle dans le registre national des personnes physiques ;
- l'accès facile aux différents services publics ;
- la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace CEDEAO ; ce qui facilite les passages transfrontaliers au sein de l'espace communautaire et ainsi la mobilité interrégionale au moyen d'un titre sécurisé permettant de lutter contre les trafics et migrations illicites et de répondre aux enjeux actuels de sécurité.

D&PARTNERS s.a.s.

Carré 2225 T / Tokpota-Davo, Porto-Novo, République du Bénin.

01 BP: 9132 Porto-Novo, République du Bénin Tels: +229 99 01 88 88 || +229 66 77 74 68

Site web: www.dpartners-africa.com; Email: direction@dpartners-africa.com



D & PARTNERS

LA DEPËCHE DE D&PARTNERS

Octobre - D cembre 2022 | Un trimestriel de «D&PARTNERS s.a.s»

En outre, en raison de son importance, elle peut  tre utilis e aussi au plan national pour une exploitation professionnelle et aussi pour les op rations du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH).

Par ailleurs, elle est une exigence et une obligation   tous citoyens dont les cartes sont arriv es   expiration   compter du 1^{er} ao t 2020.

1- O  obtenir la carte nationale d'identit  biom trique et qui peut en  tre titulaire ?

Contrairement aux cartes d'identit  ordinaires d livr es dans les pr fectures, la carte nationale d'identit  biom trique est d livr e par l'**Agence Nationale d'Identification des Personnes** (article 9 du d cret n 2020-396 du 29 juillet 2020) cr e par la loi 2017-08 du 19 juin 2017 en son article 41. Aux termes des dispositions du d cret susmentionn , en son article 3, tout B ninois  g  de 18 ans r volus doit  tre titulaire de la Carte nationale d'identit  biom trique. Toutefois, elle peut  tre d livr e   une personne mineure   la demande de l'autorit  parentale ou du tuteur et le requ rant se pr sente en personne au service charg  de l' tablissement pour y d poser une demande d' tablissement de carte nationale d'identit  biom trique. Quant aux mineurs et aux interdits, ils doivent produire l'autorisation de leur repr sentant l gal (Article 10 du d cret).

2- Quelle est la dur e de validit  de la CNIB et quelles sont les pi ces   fournir ?

La carte nationale d'identit  biom trique a une dur e de validit  de cinq (5) ans. Les pi ces   fournir en vue de son obtention sont :

D&PARTNERS s.a.s.

Carr  2225 T / Tokpota-Davo, Porto-Novo, R publique du B nin.

01 BP: 9132 Porto-Novo, R publique du B nin T ls: +229 99 01 88 88 || +229 66 77 74 68

Site web: www.dpartners-africa.com; Email: direction@dpartners-africa.com



D & PARTNERS

LA DEPËCHE DE D&PARTNERS

Octobre - D cembre 2022 | Un trimestriel de «D&PARTNERS s.a.s»

- ✚ l'acte de naissance s curis ¹ (obligatoire) ;
- ✚ la copie du Certificat d'Identification Personnelle² (obligatoire) ;
- ✚ une photo bijou (obligatoire) ;
- ✚ la preuve de la profession (facultative) ;
- ✚ la preuve du groupe sanguin (facultative) ;
- ✚ la quittance ou preuve valable de paiement de 6.000 F CFA sur le compte 102316471 au tr sor public (obligatoire).

La carte nationale d'identit  biom trique est s curisante car elle renferme un module  lectronique non apparent et un code-barre, lisibles uniquement par des  quipements appropri s et conform ment   l'article 8 du d cret, *tout acc s non autoris  des personnes non habilit es, aux donn es contenues dans le code-barre et la puce  lectronique est soumis   des sanctions pr vues par les textes en vigueur*. Elle est retir e obligatoirement par le demandeur, sauf autorisation d m t  tablie par la Direction G n rale de l'ANIP.

En sus, il est important de pr ciser que la CNIB doit  tre renouvel e dans les divers cas pr vus par le d cret sus-r f renc  en son article 18.

D&PARTNERS vous accompagne dans l'obtention de vos diff rentes pi ces !!!

¹ Pour un co t de 1.000 francs CFA, il peut  tre obtenu   l'ANIP ou dans ses repr sentations dans les mairies sur pr sentation du r c piss  RAVIP et de l'acte de naissance ordinaire.

² Pour un co t de 2.800 francs CFA, le CIP peut  tre obtenu   l'ANIP ou dans ses repr sentations dans les mairies sur pr sentation du r c piss  RAVIP, de l'ancien acte de naissance et de l'attestation de r sidence.

D&PARTNERS s.a.s.

Carr  2225 T / Tokpota-Davo, Porto-Novo, R publique du B nin.

01 BP: 9132 Porto-Novo, R publique du B nin T ls: +229 99 01 88 88 || +229 66 77 74 68

Site web: www.dpartners-africa.com; Email: direction@dpartners-africa.com



D & PARTNERS

LA DEPËCHE DE D&PARTNERS

Octobre - D cembre 2022 | Un trimestriel de «D&PARTNERS s.a.s»

Directrice de publication : M lanie A. ZINZINDOHOUE, Pr sidente de D&P

Directeur scientifique : Karel Osiris C. DOGUE, Docteur en Droit Priv 

Comit  de r daction :

- Rachel-Claire OKANI, Docteur en Droit Priv , Enseignante, Yaound - Cameroun, Membre du CE/ERSUMA
- Ahmed DRAMANE, Juriste de banque
- Juste DJAITO, Juriste d'entreprise
- Ez kiel SOHOU, Juriste d'entreprise
- HONTONNOU Jean de Dieu, Juriste d'entreprise

Conception et montage : M lanie A. ZINZINDOHOUE et C dric GBAGUIDI

Copyright D cembre 2022 ■ D&PARTNERS s.a.s.

D&PARTNERS s.a.s.

Carr  2225 T / Tokpota-Davo, Porto-Novo, R publique du B nin.

01 BP: 9132 Porto-Novo, R publique du B nin T ls: +229 99 01 88 88 || +229 66 77 74 68

Site web: www.dpartners-africa.com; Email: direction@dpartners-africa.com